

Ouverture des inscriptions à la restauration scolaire et aux temps périscolaires 2023/2024 pour tous les élèves des écoles d'Allauch

DU 12 JUIN AU 07 JUILLET 2023

INSCRIPTIONS A EFFECTUER SUR VOTRE ESPACE FAMILLE PERSONNEL :

http://famille.allauch.com , accès avec vos codes de connexion.

<u>Pour une première activation</u>, merci de contacter le Guichet Famille au **04 86 67 46 47**. Si vous avez oublié votre identifiant, il s'agit du début de votre mail (avant l'@). Pour le mot de passe, cliquer sur **« j'ai oublié mon mot de passe »**, noter votre identifiant puis vérifier vos mails.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION INTERNET DU 12/06/2023 au 07/07/2023

2 étapes obligatoires sont nécessaires

ETAPE 1 : INSCRIPTION À UN SERVICE

- Une fois connecté avec vos codes, positionnez-vous sur votre tableau de bord, dans « MA FAMILLE » → Cliquer sur le bouton « Créer une inscription »
- 2. Sur la ligne de votre enfant → Sélectionner « Inscription (service souhaité à choisir) »
- **3.** Suivre les étapes puis valider. Vous recevrez un mail de traitement de l'inscription.

ETAPE 2 : RESERVATIONS DES JOURS SOUHAITÉS (*Important et obligatoire afin de finaliser l'inscription pour la restauration, l'accueil surveillé, l'étude surveillé et la garderie du soir*)

A la fin de l'étape 1 (inscription) ou dans « MA FAMILLE », sélectionner l'onglet
"MODIFIER LES RESERVATIONS", choisir l'inscription souhaitée. Lire les informations et cliquer sur « COMMENCER ». A l'étape suivante, un calendrier mensuel apparait.

Afin de sélectionner les jours sur l'ensemble de l'année scolaire, procéder comme suit :

1. En haut du calendrier, cliquer sur « APPLIQUER UNE PERIODICITÉ »

🛗 Semaine 🛗 Mois	Réservations du 0 1709/2020 au 06/07/2021			202 منتيال 🕨	4 🕨 🌔	Appliquer une périodicité
Modifications apportées ici 🦳 Réservations antérieures en attente d'instruction						Tout cocher / Tout décocher
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE

- 2. Vérifier les dates d'inscriptions puis cliquer sur suivant 🗸
- 3. Indiquer si vous souhaitez un rythme (sur 2 semaines si garde alternée) puis suivant ↓
- 4. Cocher vos jours de réservations hebdomadaires souhaités puis cliquer sur <u>Appliquer la périodicité</u>
- 5. Le calendrier se coche automatiquement, cliquer en bas à droite sur ETAPE 2 → un récapitulatif est affiché puis cliquer sur VALIDER, c'est terminé.
- 6. Vous recevrez un mail avec le récapitulatif des jours réservés.

INFORMATION GARDERIE DU MATIN : Aucune réservation de jour n'est nécessaire pour la garderie matin, c'est une facturation à la présence, l'inscription suffit.